

Rapport à Yves :

Merci à Léon pour son travail qui demande beaucoup de temps.

Pensez à joindre la feuille ALLIANZ avec votre licence.

Elle doit être dûment remplie et conservée au club.

Pour les indépendants l'envoyer à la FFCT.

Pour le certificat Médicale de non contre indication à la pratique du cyclotourisme qui n'est pas obligatoire mais fortement conseillé.

A télécharger sur le site de la FFCT.

Comme vous le savez notre terrain jeu c'est la route, sachons la partager avec les autres usagers, pour le respect de tous.

Une sortie cyclo n'est pas une compétition, aux feux rouge ne prenons pas les trottoirs pour gagner quelques seconde, notre comportement ne peut être que bénéfique et aussi moins de risques d'accidents.

Bonne fin de saison cyclotouriste et bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Rendez-vous pour la concentration d'ouverture 2017 qui aura lieu à St FULGENT.

P.S. si vous avez des idées pour des formations sécurité, nous sommes intéressés.

Yves.